

E A U	Désignation	2018
	Tarif de la redevance eau	
	* Catégorie particuliers domestiques	0,97 €
	* Catégorie herbage	0,68 €
	* Catégorie corps de ferme	0,74 €
	* BIGARD	0,73 €
	* Piscine	0,94 €
	* Maison en ANC (asst non collectif)	0,94 €
	Frais de gestion eau	43,39 €
	Location compteur diamètre 15 et 20	14,23 €
	Location compteur diamètre 30	47,11 €
	Location compteur diamètre 40 et 50	70,21 €
	Location compteur diamètre 60	128,76 €
	Location compteur diamètre 80 et 100	246,90 €
	Ouverture - fermeture compteur	25,70 €
	Ouverture - fermeture branchement	36,01 €
	Déplacement compteur à la demande de l'administré	prix coûtant des fournitures
	Compteur eau pour chantier	1 138,47 €
	Branchement Eau ($\leq 12m$)	1 419,46 €
	Le mètre linéaire supplémentaire	43,26 €

A S S	Désignation	2018
		Tarif de redevance assainissement appliquée aux rejets
	Tarif de redevance assainissement appliquée aux rejets pour les gros consommateurs hors communes extérieures ($> 20\ 000\ m^3/an$)	0,17 €
	Branchement assainissement ($\leq 12m$)	2 880,00 €
	Pose d'un regard sur conduite existante (délib du 27/03/2012)	544,00 €
	Le mètre linéaire supplémentaire	42,00 €
	frais de gestion ass.	53,37 €
	hydrocureuse + 2 employés / h	151,20 €
	l'heure supplémentaire	75,60 €

EAU ET ASSAINISSEMENT	Intervention déplacement agent technique / h (+ 1 %/an)	54,20 €
	Tranchée commune le mètre linéaire supplémentaire	54,00 €

Rappel (Délibération du 27/07/2010) : Les travaux d'eau et d'assainissement qui ne peuvent être exécutés par le service technique en raison de la profondeur des réseaux, seront réalisés par une entreprise à la demande de la commune au nom des particuliers.

Un devis sera établi et fourni au demandeur pour acceptation avant tout commencement de travaux.